

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE**  
**38750 Mairie annexe de l'Alpe d'Huez**  
**Tél : 04.76.11.21.21**

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU SYNDICAT DU 07 JANVIER 2011 A LA  
MAIRIE DE L'ALPE D'HUEZ**

**Membres du syndicat et invités présents :**

- Denis DELAGE, Président
- Rolland ROCHE, Vice-Président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Gérard NACLARD, membre du syndicat
  
- Jean-Yves NOYREY, maire
- Hervé MOSCA, conseiller municipal
- Nadine HUSTACHE, conseillère municipale
  
- Laure BACLE, Directrice des finances
- Christiane TOMAMICHEL (administratif Mairie)

**Absents :**

- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Jean-Marc GARNIER, membre de la commission municipale

La réunion débute à 14h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Denis Delage revient sur le compte-rendu et les différents problèmes évoqués lors de la réunion du syndicat du 18 novembre. Sur la question de ***l'embauche d'un berger afin de seconder Tony Delmonte***, Jean-Yves Noyrey précise que le sujet a bien été soulevé en conseil municipal mais qu'à ce jour aucune décision définitive n'a été prise. La question sera étudiée lors d'un prochain conseil.

En ce qui concerne ***les travaux SATA***, ceux-ci seront présentés par la Sata en réunion du syndicat en mars, avant que l'Assemblée des Propriétaires ne se prononce, comme il est prévu par la Convention.

Hervé Mosca pose une question concernant les arbres arrachés, lors des travaux sur la piste d'Huez. Denis Delage souligne que la disparition de 4 arbres sur le pâturage de l'afp ne nécessite pas forcément une réimplantation. Par contre ce qui est anormal, c'est que les propriétaires aient été mis devant le fait accompli. A l'avenir, l'éventuel arrachage d'arbres sera précisé lors des votes de l'Assemblée des Propriétaires. Cette question pourrait être introduite dans le cadre d'une actualisation de la Convention. Jean-Yves Noyrey rappelle que la Commune a planté plus d'arbres qu'elle en a arraché.

**En ce qui concerne les câbles** de terre des téléskis, l'accord devra être soumis à l'Assemblée des propriétaires pour les enterrer.

Jean-Yves Noyrey en profite pour évoquer les blocs de béton des pylônes hors d'usage. Il a été convenu de faire le point avec un technicien au mois de mai/juin pour démonter tous ces blocs. Gérard Charmet a déjà préparé l'inventaire géographique de tous ces déchets.

**En ce qui concerne le pas de Tir** : Jean-Yves Noyrey nous rappelle qu'il est envisagé la création d'une retenue d'eau à la place du centre de tir .Un nouveau centre de tir pourrait être aménagé sur la partie de la Commune d'Huez du Replat de Poutran. L'intérêt serait de prévoir en ce lieu un stand de biathlon l'hiver et un stand de tir l'été. Il faudrait également étudier un parking pour l'aéromodélisme et le pas de tir, cela engendrerait quelques travaux à définir et voir sur place. Denis Delage précise qu'au-delà de l'éventuel plan d'eau, le déménagement du centre de tir serait avantageux pour le pâturage équestre et permettrait de pratiquer le biathlon l'hiver.

**- Problème de la ferme :**

- Denis Delage met à la disposition des membres du bureau un exemplaire de l'étude de faisabilité que l'Adasea a réalisée et transmis suite à la dernière réunion de décembre.

Une interrogation repose sur le coût de la construction du bâtiment qui paraît, à beaucoup, sous évalué dans l'étude de l'ADASEA. Jean-Yves NOYREY, de son côté, suggère qu'on se rapproche de René-Marc BAUCHON, responsable du centre technique, afin de chiffrer l'existant avec une entreprise extérieure avant la prochaine réunion de la Commission prévue au printemps.

**- 5 panneaux d'information à changer :**

Il convient de réactualiser le texte et la sérigraphie de ces panneaux existants en faisant une demande auprès de Monsieur ANTOINE (voir avec Alain Nardou, Bureau d'Etudes).

**- Parapente**

Malgré la bonne volonté des uns et des autres, le problème du parapente reste entier tant que la demande de Jean-Claude Normand (décollage de 2700) restera en suspens.

**Chalet du berger :**

Il apparaît nécessaire de faire des travaux de rénovation (peinture intérieure murs et sols) du chalet du berger ovin (voir avec René-Marc Bauchon, responsable du centre technique).

**L'ordre du jour est abordé : Analyse et vote du budget primitif 2011**

Denis DELAGE procède à la lecture et à l'analyse du budget primitif 2011.

Il n'appelle pas de remarques particulières.

Le montant des redevances aux propriétaires sera volontairement décidé en assemblée des propriétaires. Deux solutions sont alors évoquées : soit on continuera de verser 9500 €, c'est-à-dire 25 € l'ha, soit pour alléger le résultat de fonctionnement qui affiche 50 426.88 € on pourrait verser la valeur de 2 années, soit 50 € l'ha.

- Dans la section « Divers 6228 » qui affiche 700 €, il est proposé de régler la facture des pièges à rats taupiers qui seront mis en place au printemps. A ce sujet, Gérard Naclard propose qu'une journée spéciale « rats taupiers » soit envisagée en plus ou au cours de la journée nettoyage.

- En ce qui concerne les autres redevances, pâturages et sportives, les montants sont identiques à 2010. Il est souligné cependant qu'en ce qui concerne les bovins, le bail signé avec le Groupement Pastoral d'Huez, dont le Président Xavier Jury va être remplacé, est un bail annuel soumis à tacite reconduction.
- Roland Roche propose d'expérimenter dans le futur, avec l'accord des éleveurs, une année sans pâturage bovin, afin d'engrainer la terre

En ce qui concerne les fonctions d'investissement, on remarquera qu'aucun travaux d'investissement n'est programmé sur 2012. A ce sujet, Denis Delage rappelle que la région commence à être réticente à subventionner la régénération herbacée.

Il est à noter que l'affectation des résultats 2010 ainsi que le budget supplémentaire 2011 seront votés à la prochaine Assemblée des propriétaires courant mars pour approbation par la Préfecture avant le 15 juillet 2011.

- **V.T.T.**: En ce qui concerne les subventions 2011 de la commune, celles-ci restent inchangées.

**. Après lecture et analyse du budget, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.**

Alpe d'Huez, le 10 janvier 2011

Le Directeur,  
Denis DELAGE

